

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4705098r

# Le Courrier français



# Le Courrier français. 1839-10-28.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 .

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

## CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

seglement agent du Phénix, mais encore syndic de plusieurs faillites, et, ce titre, détenteur de sommes assez considérables. On attribue cet aete de désespoir à quelques dérangemens d'affaires de traverse.

mèlés de chagrins domestiques. , M. Bonnardel, connu sous des rapports très honorables, laisse de nombreux amis. »

-On lit dans le Merlborne-Journal:

Vendredi dernier, M. Bartlett revenait de Thornford à Bradfort. La route était couverte par les eaux, la rivière ayant débordé à la suite des pluies abondantes. La voiture s'enfonça, le cheval ayant perdu pied. Le chien de Terre-Neuve, qui s'était mis à nager devant la voiture, s'apercevant qu'il n'était plus suivi, retourna pour plonger. Il saisit son maiire au collet et le ramena au bord de l'eau. Plongeant de nouveau, l'intelligent animal prit le cheval par l'oreille et, soutenant sa tête au-dessus de l'eau, le ramena également sain et sauf. M. Bartlett, revenu de son évanouissement, vit sur le bord le chien qui s'efforçait de détacher à coups de dents les harnais. Le panvre cheval se débattait, mais le poids de la voiture le retenait dans l'eau. M. Bartlett courut à son aide et parvint à dégager le cheval avec l'assistance de son chien. »

- Hier, dans la matinée, le bois de Boulogne a été le théâtre de graves accidens. Une voiture bourgeoise attelée de deux chevaux, dans laquelle étaient placés deux Anglais, se dirigeait tranquillement vers la capitale, après avoir fait plusieurs excursions dans différentes avenues, lorsque tout à coup les chevaux prirent le mors aux dents et s'emportèrent avec me si grande impétuosité, que le cocher ne put les retenir, malgré tous ses efforts à les faire tourner plusieurs fois sur eux-même, dans l'espérance de les calmer. Les rênes s'étant rompues, il s'élança de son siège et fut rudement jeté à terre en voulant les ressaisir. La voiture, n'allant plus qu'au hasard, vint se heurter violemment contre un arbre; l'avanttrain, brisé par ce choc, frappait les jambes des chevaux, qui devinrent plus furieux que jamais. Ils parcoururent ainsi plusieurs allées et ne se sont arrêtés qu'après avoir engagé la voiture dans le bois. De cet accident il est résulté non seulement de graves blessures pour le cocher, mais encore pour les Anglais, dont un a eu le bras tout fracturé.

- Depuis quelques jours des vols nombreux d'argenterie se commettaient, toujours avec les mêmes circonstances : c'était de grand matin, tandis que les domestiques ou les servantes étaient absens pour quelques soins du ménage, que le voleur s'introduisait dans les appartemens et y commettait ses soustractions. C'était, comme on le voit, un industriel mixte, opérant entre le vol au bonjour et celui à la détourne. La police, enfin, après de minutieuses investigations, parvint à savoir que l'auteur de ces vo's était un nommé Mayer-Serf, âgé de vingt ans, natif du département du Haut-Rhin, demeurant rue du Roi-de-Sicile, 29, et qui, dès age de quinze ans, avait eu maille à partir avec la justice pour quel-

es menus vols au bonjour. L'important et le difficile à la fois était de surprendre l'adroit voleur a flagrant délit : à cet effet, on attache à ses pas un des agens les plus ctifs. Après avoir inutilement suivi avant-hier Mayer-Serf, qui s'était ntroduit dans plusieurs maisons, mais sans y trouver sans doute sa belle, l'agent se remit ce matin dès six heures sur sa trace. Mayer-Serf, traersant Paris, commenca ses visites intéressées par la maison d'un comnissaire de police, quai Napoléon, 21; bientôt il en ressortit avec une gure désappointée, puis successivement il entra dans trente-deux maisons, mais toujours sans pouvoir commettre aucun vol; pour sa trentevisième tentative, il entra enfin dans la maison dont la boutique de Linzeller, orfèvre-bijoutier, forme le rez-de-chaussée, rue de l'Anenne-Comédie, 5. Il monta au premier, trouva la clé sur la porte de ppartement de M. Linzeller, et, après s'être assuré que la servante ait absente, s'empara de six couverts à filets avec lesquels il se hâta

Happé à la porte même de la maison, et conduit chez le commissaire police nanti encore des objets volés, l'adroit voleur a été mis à la sposition du parquet.

-Voici un vol qui surpasse en audace et en adresse tous les presiges que peuvent offrir nos plus habiles escamoteurs. M. Baumont, rô-Isseur, rue Bourbon-Villeneuve, 45, s'apercevait depuis quelque temps me diverses pièces de volaille ou de gibier disparaissaient de son étalage ans augmenter la recette du comptoir, et il fit construire une grille en livre artistement travaillée, et qui servait en même temps à suspendre es objets exposés en vente. Qu'on juge de sa surprise, lorsque hier, à p'elle supportait. Les voleurs avaient dû faire cette opération à une eure où la rue est très fréquentée; il leur a fallu desceller et enlever grille presque sous les yeux de Mme Baumont, qui était dans son compbir, et au moment où les chalands allaient et venaient dans la boutique. e vol, certes, aurait obtenu une prime à Lacedemone.

-L'aurore boréale du 22 s'est montrée à Toulouse et dans tout le midi la France.

- Un arc-en-ciel lunaire vient d'apparaître dans le nord de l'Ecosse.

lit à ce sujet dans le Caledonian-Mercury: Dimanche 20, entre sept et huit heures du soir, nous avons eu le lagnifique spectacle de ce phénomène atmosphérique assez rare dans nos mats. On voyait un brillant arc-en-ciel blanc à côté d'un autre d'un Doir fonce, formant environ trois quarts d'un cercle immense dans le fir-

-Malgré quelques critiques assez peu bienveillantes contre les noulles malles-postes, il est constaté qu'à part quelques légers accidens ont ne sont pas exemptes les choses les plus parfaites, surtout dans le ommencement de leur application, ces nouvelles voitures réunissent outes les conditions qu'on peut désirer pour le service auquel elles sont estinées. Un voyageur, qui a fait un long parcours dans l'une des noulelles voitures, résume ces conditions dans ces quatre mots: Célérité, courité, commodité et élégance. On a prétendu que le courrier placé sur arrière n'était point en communication assez immédiate avec le postilon et qu'il ne pouvait pas donner à celui-ci les avertissemens qu'exigent certaines circonstances. Les personnes qui ont fait cette observation ne avent pas qu'un double cordon passé au bras de l'un et de l'autre perl'hôtel de l'administration des postes l'adjudication qui avait été remise de [ (Albert-Dominique-Charles). - 126. Auda (Armand-Eugène). - 127. Visoixante-quinze de ces nouvelles voitures, pour être affectées aux routes

- Hier a eu lieu à la mairie du deuxième arrondisseme t le mariage de Mile Célestine Nathan, artiste de l'Académie royale de Musique, avec M. Eugène Treillet, peintre. Parmi les témoins on remarquait MM. Crémieux, Meyerbeer, Halevy et Duprez.

- Le Moniteur publie la liste des candidats admis à l'Ecole Polytechnique. (Voir plus loin aux Actes officiels.) M. Bertrand qui est reçu le premier, et M. Jacquot qui est reçu le second, appartiennent tous deux à l'école préparatoire de Sainte-Barbe. Cette maison a fait admettre à l'Ecole Polytechnique huit élèves sur onze candidats présentés, et deux sur trois à l'école de Saint-Cyr.

#### ACTES OFFICIELS.

Une ordonnance du 6 octobre, insérée au Moniteur d'aujourd'hui, porte ce qui suit : « Art. 1er. Le renouvellement triennal d'un tiers des membres des con-

seils généraux et d'une moitié des membres des conseils d'arrondissement aura lieu, en 1839, du 20 novembre au 10 décembre.

» Art. 2. Les préfets convoqueront les assemblées d'électeurs départementaux dans l'intervalle compris entre les limites déterminées par l'article précédent. Les arrêtés de convocation qu'ils prendront à cet effet devront être publiés dans toutes les communes des cantons où il y aura élection, quinze jours au moins avant l'ouverture des assemblées électorales. »

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ECOLE ROYALE POLYTECHNIQUE.

Paris, le 25 octobre 1839.

Le budget offrant les moyens d'entretenir à l'Ecole royale polytechnique 270 élèves, l'effectif actuel a permis d'y admettre 135 candidats du concours de 1859; mais, ainsi que l'a déjà fait connaître l'instruction ministérielle du 15 mars 1839, il n'est pris aucun engagement pour leur placement à la sortie de l'Ecole. Ce placement reste subordonné au nombre d'emplois vacans dans les services publics, et dépend, en outre, du numéro de classement qu'obtiennent les élèves lors des examens de sortie. Les 155 candidats admis par suite du concours de 1839, et qui doivent

être rendus à l'Ecole du 1er au 5 novembre prochain, sont dénommés ci-

après dans l'ordre de mérite :

1. Bertrand (Joseph-Louis-François. — 2. Jacquot (Pierre-Camille). — 3. Coatpont de Bescond (Arthur-Cerentin-Eugène-Evariste). - 4. Leclerc (François-Emile). — 5. Sciama (Jules-Joseph). — 6. Vernis (Blaise-Antoine-Adolphe). — 7. Lyautey (Léon-Juste-Emile).—8. Bouquet (Jean Claude). — 9. Cailloux (Théophile-Henri-Gustave). - 10. Stoffel (Eugène-Georges-Henri-Caliste). — 11. Silvestre du Perron (Louis-Auguste). — 12. Bertin royal de Charlemagne. — Delouche (Joseph-Balthazard-Edouard), né le (Louis-Noël). - 13. Solacroup (Antoine-Emile). - 14. Dubocq (Charles-Jean-Ignace), — 15. Domenget (Théodore-Jean-François). — 16. De Fontanges de Couzan (Charles-Maurice). — 17. Bontoux (Paul-Eugène). — 18. Fouquenot (Armand). — 19 Lupin (Jacques-Eugène). — 20. Kauffmann (François-Joseph). — 21. Juchereau (Jacques-Edouard). — 22. Bossey (Adolphe-Edmond). — 23. Pasquier (Jean-Baptiste-Félix). — 24. Chatillon (Louis-Sigisbert-Eugène), soldat au 3° régiment du génie. - 25. Marchesné (Pierre-Alfred). — 26. Clerc (Alexis). — 27. Noury (Jules-Léon-Gabriel). — 28. Hugon de Givry (Charles-Gaspard-Louis-Marie). — 29. Paqueron (Charles-Jean-Auguste). - 30. Pepin-Lehalleur (Ernest). - 31. Lamandé (Charles-François).—32. Ramet (Marie-Hyacinthe).—33. Le Masson (Ch.-Louis).—34. Chabrier (Ch.-Jean), soldat au 18° léger. - 35. Richaud (Casimir). - 36. Fourcade (Joseph-Prosper). - 37. Aclocque (Pierre-Marcel). - 38. Feydeau de Brou (Ch.-Léon). — 39. Bernard (Jules-Anastase-Honoré). — 40. Montecy (Paulin-Jean Charles). — 41. De Foucaud (Edouard-Louis-Armand). — 42. De La Rochefoucauld (Pierre-Marie-Réné-Alfred). — 43. Doutrelaine (Louis-Toussaint-Simon). — 44. Klein (Daniel). — 46. Lestorey de Boulongne (Benjamin-Etienne). — 47. Viller (Jean-François). — 48. Michel (Vincent-Frédéric). — 49. Thoumas (Charles-Antoine). — 50. Thierry (Pierre-Robert-Alexandre). — 51. De Boucheporn (Victor-Charles). — 52. Chrétien (Vincent-Adolphe-Jean-Emile). - 53. Allizé de Martignicourt (Jules-Henri). — 54. Lion (Emile). — 55. Verrier (Simon-Jules). — 56. theures du soir, il s'aperçut que sa grille, qu'il avait vue un instant | Heurtevent-Premier (Joseph-Octave) — 57. Serron (Xavier-Victor-Alexanparavant, venait d'être enlevée avec toutes les pièces de comestibles | dre-Stanislas).— 58. Denis de Senneville (Henri-Paul-Ernest).—59. Dumon (Silvain Hippolyte). - 60. Léveillé (Félix-Auguste). - 61. Phillips (Charles-Georges). — 62. De Miribel (Marie-Arthur-Adrien). — 63. Davonay (Jean-Fortune-Adrien-Adolphe). — 64. Sûter (Adolphe Gaspard). — 65. Clerc (Eugène-Timoléon), soldat au 15° de ligne. - 66. Sahuqué (Louis-Jean-Gabriel-Antoine). — 67. Jacqmin (François-Prosper). — 68. Debout (Vindicien-Florent). - 69. Meurdra (Bon-Thomas-Henri). - 70. Auxcousteaux (Charles-Marie-Hippolyte). — 71. Senemaud (Pierre-Ernest). — 72. Duvernoy (Charles-Louis). — 73. Guyard (François-Victor). — 74. David (Jean-Marie). — 75. Lecointre (Louis-Edouard). — 76. Guenin (Jean-Pierre-Auguste). — 77. Denecey (Auguste-George). 78. Feyler (François-Joseph). — 79. Sinson Saint-Albin (Charles-Auguste-Louis). - 80. De Riviers de Mauny (Julien-Marie-Jacques), soldat au 3° régiment de hussards. — 81. Estignard (Louis-Xavier-Ambroise). — 82. Guevel (Henri-François). — 83. Protche (Félix-Aimé). — 84. Daboville (Auguste-Ernest). — 85. Collangettes (Jean Charles). — 86. Gaussin (Pierre-Louis-Jean-Baptiste). — 87. Servel (Jean-Julien-Olivier). — 88. Lefebvre de Gouy (Alfred-Charles-Joseph). 89. Foley (Antoine-Edouard). — 90. Billaudel (Melchior-Prosper-Hippolyte). Eyquem (Jean). -94. Savarin (Louis-François-Auguste). -95. Gallot (Louisme (Paul-François-Edouard). — 101. Masson de la Sauzaye (Marie-Henri-Auguste). — 102. O'Farell (Gaspard). — 103. Darras (Alfred-Auguste). 104. Jollan de Clerville (Pierre-Marie). - 105. Maire (Eugène-François). — 106. Tournois (Christophe-Jean-Baptiste-Télamon). — 107. Prévost (Jacques-Ferdinand). — 108. Le François de Grainville (Victor-Louis). —

chery (Jules Theodore). - 128. Outrey (Pierre-Charles-Maximilien-Amédée). - 129. Fargaudie (Charles-Maurice). - 130. De Laurencel (François-Léon-Joseph). - 131. Lemercier (Marie-Edme-Joseph-Gabriel). - 132. Hermite (Victor-Hippolyte). - 133. Vignancourt (Joseph-Jean). - 134. Dumont (Jean-Marie-François). - 155. Rolland (Antoine-Hyacinthe), soldat au 1er régiment de cuirassiers.

Nota. Le jury d'admission a remarqué qu'un nombre assez notable de candidats n'a pas satisfait aux conditions du programme, sous le rapport des connaissances en littérature française ou latine, et surtout sous le rapport de l'instruction en dessin. Par ce motif, plusieurs d'entr'eux qui avaient fait preuve de connaissances suffisantes en mathématiques et qui auraient pu être compris dans la liste d'admission, en ont été écartés.

Les jeunes gens, qui désireraient concourir ultérieurement pour l'Ecole polytechnique, sont prévenus qu'il sera procédé à l'avenir, avec la même sévérité, à la formation de la liste des admissibles. (Moniteur.)

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Par ordonnance royale du 26 octobre, rendue sur le rapport de M. le ministre de l'instruction publique, les jeunes gens dont les noms suivent ont été nommés élèves de l'Ecole normale :

1º Pour la section des lettres.

A bourse entière, MM. Brisbarre (François-Julien), né le 9 juin 1819, à Paris, élève du collége royal de Saint-Louis. - Didier (Jean-François-Achille-Victorin), né le 17 novembre 1817, à Paris, élève du collège royal Louis-le-Grand. - Deschanel (Emile-Augustin-Etienne), né le 19 novembre 1819, à Paris, élève du collège royal Louis-le-Grand. - Druon (Henri-Valery-Marc), né le 12 mai 1817, au Cateau, élève du collège royal de Saint Louis. - Leroy (Pierre-Albert), né le 11 juillet 1820, à Laigle, élève du collège royal de Louis-le-Grand. - Legenty (Victor-Ferdinand), né le 29 décembre 1820, à Caen, élève du collège royal de Caen. - Texte (Martin-François-Joseph), né le 2 novembre 1819, à Strasbourg, élève du collége royal de Strasbourg.

A demi-bourse, MM. Bonnet (Jules), né le 30 juin 1820, à Nîmes, élève du collège royal de Nîmes. - Aubert (François-Siméon), né le 22 mai 1819, à Nantes, élève du collège royal Henri IV. - Lecrocq (Augustin-Henri), né le 30 avril 1820, à Paris, élève du collége royal Charlemagne.-Leclerc (Nicolas-Charles), né le 9 février 1819, à Metz, élève du collège royal de Louis-le-Grand. - Chauvet (Jérôme-Auguste-Emmanuel), né le 13 novembre 1819, à Caen, élève du collège royal de Caen. - Trébuchet (Prosper-François), né le 13 novembre 1819, à Paris, élève du collége royal de Louis-le-Grand. - Bonnel (Louis-Fidel-Antonin). né le 12 mai 1819, à St-Julien-sur-Reyssouse, élève du collége royal de Lyon. - Revillout (Charles-Jules), né le 30 janvier 1821, à Issoudun, élève du collège de Vesoul.

- Saucier (Jean-Baptiste-Désiré), né le 20 décembre 1818, à Thivars, élève du collége royal Bourbon. - Pharon (Jacques-Marie-Etienne), né le 19 février 1819, à Paris, élève du collége royal de Charlemagne. - Tranchau (Louis-Hippolyte), né le 27 janvier 1819, à Orléans, élève du collége 10 février 1821, à Bourges, élève du collège royal de Bourges. — Dubois (Timoléon-Auguste-Adolphe), né le 16 avril 1821, à Vernoux, élève du collège royal de Tournon. - Pellissier (Pierre-Augustin), né le 30 septembre 1819, à Paris, élève du collége royal de Charlemagne.

2º Pour la section des sciences.

A bourse entière, MM. Bouquet (Jean-Claude), né le 7 septembre 1819, à Morteau, élève du collége royal de Besançon. - Rousseau (Emile-Louis), né le 22 avril 1822, à Vorzy, élève du collège royal de Reims. - Mourgues (Louis-Jean-Jacques), né le 15 février 1818, à Lunel, élève du collége royal de Charlemagne. - Suchet (Jean-Charles), né le 7 janvier 1819, à Ouroux, élève du collége royal de Dijon. - Barat (Antoine-Victor), né le 15 septembre 1816, à Saint-Pierre le-Moutier, élève du collége royal de Moulins. - Bénard (Adolphe), né le 30 juin 1818, à Bare, élève du collége royal de Louis-le-Grand.

A demi-bourse, MM. Waille (Isaac), né le 17 août 1819, à Gy, élève du collége royal de Besançon. - Boileau (Jean-Baptiste-Alexandre), né le 14 novembre 1815, à Pont-Favarges, élève du collége royal de Reims. - Michaud (Charles-Henri), né le 13 février 1818, à Champagnole, élève du collége royal de Saint-Louis. - Bailly (Joseph-Timothée-Alexandre), né le 3 juin 1817, à Figeac, élève du collége royal de Louis-le-Grand. -Bertrand (Arcade-Armand), né le 12 janvier 1817, à Maurupt, élève du collége royal de Charlemagne. - Durand (Clair-François-Xavier), né le 2 janvier 1818, à Bonnieux, élève du collége royal de Montpellier. - Desboves (Honoré-Adolphe), né le 25 décembre 1818, à Amiens, élève du college royal d'Amiens.

### TRIBUNAUX.

La cour royale tiendra son audience de rentrée le lundi 4 novembre, et le discours d'usage sera prononcé par M. Delapalme, avocat-général. La cour d'assises ne commencera sa session que le mardi 3 novembre. La rentrée du tribnnal de première instance se fera le mardi 5.

- La cour de cassation tiendra son audience de rentrée le lundi 4 novembre.

- Le tribunal de Versailles est saisi en ce moment d'une plainte qui révèle des circonstances singulières et annonce de la part du prévenu une audace peu commune. Voici le fait :

Le mois dernier, un individu se présente à l'une des élégantes maisons élevées dans la colonie de Maisons-Lassitte, et dont le propriétaire était -91. Giraud (Auguste-Edouard). - 92. Millot (Victor-Charles). - 93. alors absent. Cet individu présente au concierge une procuration signée par le propriétaire, et en vertu de laquelle il est chargé de faire vendre Eugène). - 96. Lamotte (Jean-Joseph-Alfred). - 97. Fiaux (Alexis). - 98. | tout le mobilier garnissant la maison. Puis, le fondé de pouvoir s'installe Hasenfeld (Charles). - 99. Gouget (Henri-Maurice ). - 100. Reginel-Barre- | dans la propriété, fait annoncer dans tous les environs qu'une vente à l'amiable est ouverte, et, pendant huit jours consécutifs, vend et livre à qui en veut les meubles de son commettant; il a même vendu, moyennant 50 fr., les matériaux à démolir d'un petit appentis couvert en tuiles.

Enfin le maire de la commune entend parfer de la vente, conçoit quelques soupçons, et se rend à la maison que le foudé de pouvoir venait de 109. Lebeau (Frédéric-Hubert). - 110. Foignet (Théophile-Paul). - 111. quitter, emportant les fonds de la vente ; on écrit au propriétaire, qui met au courrier d'appeler l'attention du postillon au besoin, et à celui-ci | Asselin (Pierre-Etienne). - 112. Verry (Louis-Xavier). - 113. Imbert de | arrive et trouve sa maison dévalisée : de la, plainte au procureur du roi. Tavertir le courrier pour enrayer on réclamer son assistance, et que tout Ba'orre (Anne-Jean-François-Arthur). — 114. Baudry (Pierre Félix-Irène). Une procédure s'instruit au tribunal correctionnel de Versailles, et tous cela se fait sans arrêter la marche de la voiture; au surplus, c'est le | — 115. Trigant-Delatour (Louis-François). — 116. Richard (Louis-Julien- les acquéreurs ont éte entendus hier comme témoins par M. le juge d'inle toutes les innovations, même reconnues les plus utiles, de ren- Pierre-Marie). — 117. Didier (Simon). — 119. | struction. Cette affaire ne peut manquer de soulever une question civile contrer des contradicteurs ; mais nous pensons que les avantages qu'of- Boulange (Auguste - Joseph - Alexandre ). — 120. Grosjean (Emile-Nico- assez curieuse : l'acquéreur de bonne foi , qui a acheté et payé les meufrent les nouvelles malles-postes sont trop généralement sentis pour que las). - 121. Mondelet (Edouard - François - Nicolas - Lazare). - 122. | bles qu'on lui a vendus en vertu d'un titre dont rien ne faisait soupçonner administration ne se hâte pas autant qu'elle le pourra d'en établir sur Veyron - Lacroix (Charles-Joseph). — 123. Leduc (Jean - Jules). — la fausseté, devra-t-il être maintenu en possession, ou devra-t-on annuler Loutes les routes. C'est mardi prochain, 29 de ce mois, qu'aura lieu à 124. Dumon (Jean-Baptiste-Augustin-Oswald-Candellon). - 125. Ponsard I la vente faite par un individu sans titre ni qualité réels pour la faire?

car la pensée d'un voyage d'Italie avec la séduisante miss charme son le lace; Saint-Elme s'est trompé, c'est l'engagement pour San-Carlo qu'il Présenté et que miss Kelly a signé. Primerose a reconquis Anna en donnant le premier rôle, et Saint-Elme peut espérer qu'il a fait une louble conquête en ravissant à l'Angleterre l'illustre et belle cantatrice. Ce petit acte, sans prétention, est tracé avec goût et dialogué avec esl'action est un peu faible ; mais où est la comédie en un acte où on et le temps de préparer et de nouer une intrigue fortement tissue? Nous Croyons que cette pièce était destinée, dans la pensée des auteurs, à serde thème à une partition; et c'était en effet un joli sujet d'opéra-comique. Telle qu'elle est, elle a obtenu un succès complet, succès dans lequel il est juste de faire la part des acteurs : Chambéry s'est fort bien equitté du rôle de l'Anglais; Montdidier a représenté avec son intellience ordinaire et beaucoup d'élégance le personnage de Saint-Elme, et Mae Chambery a rendu avec une grace parfaite celui de miss Kelly.

## THÉATRE ITALIEN.

Début de M<sup>11</sup>e Pauline Garcia dans la Cenerentola.

De Desdémone à Cendrillon l'intervalle est immense; mais Pauline Garl'a franchi avec une facilité qui confirme tout ce qu'on a pu dire de souplesse de son talent. Il y a chez cette jeune personne un admiraelle le fait sans peine, sans effort. Dans Otello, elle est triste et passiondée, comme dans Cenerentola maligne et espiègle, sans cesser d'être touchante, car on voit que la pauvre enfant a le cœur bon et tendre; la seule vengeance qu'elle tire des humiliations dont on l'accable, ce sont aussi bien. quelques innocentes railleries de coup d'œil et de geste, c'est sa persisen veut plus à personne, et demande pardon de son bonheur avec toute Orte au plus haut degré le sentiment.

elegance dans les traits dont elle l'a orné! Dans tous les autres mor- l'rence. C'est obliger deux fois que d'obliger avec tant de grace et de

Eme s'acquitte de sa commission avec grande envie de ne pas réussir, | ceaux et notamment le quintetto du premier acte : Oh! signor, una pa- | désintéressement. Cenerentola est donc rentrée en possession du plaisir rola! si elle n'a pas effacé les cantatrices qui l'ont précédée, la Mombelli, et de l'enthousiasme qu'elle excitait, il y a quelques années; les gens magination, et il ne lui présente qu'en tremblant le traité de paix pro- | par exemple, dont la voix résonnait si prodigieusement dans les ensem- | qui, comme nous, sont las d'entendre toujours la musique se lamenter, osé par Hudlow. Miss Kelly le signe avec un empressement qui afflige bles, elle a soutenu dignement la lutte contre leurs souvenirs. Dans la se désespérer, gémir sur des tombeaux, menacer du fer ou du feu, se Mt-Elme et qui réjouit sir Hudlow. Mais tout a coup la scène change | cavatine finale, Pauline Garcia nous a révélé toute sa puissance. C'est la | réjouissent franchement de ce retour momentané de la mélodie comique. vraiment un chant de triomphe exécuté avec une verve et un éclat dont rien ne saurait donner l'idée ; l'inspiration et l'art n'ont jamais été plus loin. N'oublions pas d'ajouter, comme nouvelle preuve à l'appui de la supériorité de la jeune artiste, qu'elle écoute la critique et suit ses avis. Déjà elle a presque entièrement réformé ce petit tressaillement de tête et de corps dont nous n'avons eu qu'à l'avertir. Comment ne pas prédire un avenir magnifique à tant d'intelligence, de modestie, de force et de

vo onte? La Cenerentola est le quatrième et dernier chef-d'œuvre de Rossini dans le genre bouffe. L'illustre compositeur l'écrivit en 1817 à Rome, pour le théâtre Valle, une année après il Barbiere, trois ans après il Turco, et quatre ans après l'Italiana. Il nous semble que cette partition est d'hier, tant nous la trouvons jeune et fraîche, et nous nous trompons fort, ou miss Kelly. Lab ache et Tamburini, qui jouent si délicieusement les rôles de don Magni-m. A. The fico et de Dandini, pensent comme nous : autrement où prendraient-ils cette exuberance de gaîté, de bonheur, cette sève de comédie qu'ils jettent à pleines mains, à plein gosier sur toute la pièce? S'il n'y a pas de chanteur plus parfait que Tamburini, il n'existe pas aussi de tête plus étonnante que celle de Lablache dans quelques parties du rôle de père stupide et dénaturé : il faut le voir d'un côté s'apitoyant sur la mort prétendue de sa chère fille, à laquelle, de l'autre, il administre sourle instinct musical et dramatique; elle devine tout ce qu'il faut faire, et dement de grands coups de canne! Et dans le fameux duo : Un segreto d'importanza, quelle transition du contentement superbe à la mortification furieuse! Quelle éloquence dans les moindres contractions du visage! Arnal n'est pas plus comique, et l'on conviendra qu'Arnal ne chante pas

Rubini n'avait pas dédaigné de reprendre le rôle du prince, dans lequel ance à chanter au coin du feu la vieille chansonnette qui ennuie ses il fit son premier début à Paris; mais depuis cette époque, il s'est passé sœurs: Una volta era un re. Du reste, une fois qu'elle est heureuse, elle bien du temps, et Rubini a bien amassé des succès et de la gloire. Quel exemple pour nos chanteurs et acteurs, toujours si chatquilleux sur l'argentillesse imaginable. Pauline Garcia est charmante sous le simple | ticle de l'importance des emplois, que cette abnégation d'un artiste qui, Ostume que la tradition a consacré; sa véritable parure, c'est la grace devenu maréchal, n'hésite pas à reprendre dans l'occasion son ancien Virginale répandue sur toute sa personne, et dont le timbre de sa voix rang de sous-lieutenant! Voilà comment les théâtres prospèrent, et comment les ouvrages sont toujours bien montés! Instruisez-vous, artistes Nous avons d'abord parlé de l'actrice, parce que c'est l'actrice qu'on français, qui vous croyez en état de faire la leçon à tous les autres! Rualtendait le moins à trouver dans la débutante; la cantatrice était an- bini ne s'était pas même permis le luxe d'une cavatine intercalée, comme Oncée, prévue, et elle a surpassé toutes les espérances. Avec quel charme le jour de son début; il avait voulu s'en tenir à la lettre de son rôle, avec quel goût n'a-t-elle pas dit son premier duo avec le prince? Que sans donte pour aider sa jeune camarade et ne lui faire nulle concur-

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Première représentation du Cheval de Créqui, comédie-vaudeville en deux actes et trois tableaux, par MM. de Comberousse et \*\*\*.

Ce vaudeville est issu d'une nouvelle charmante de M. Paul de Musset. Quel dommage que le vaudeville ne ressemble pas trait pour trait à sa mère! Un soir, après avoir joué et bu plus que de raison, M. de Guise emprunte à M. de Créqui sa jument noire, pour retourner chez lui, et la jument, livrée à elle-même, conduit M. de Guise à une petite maison extrà muros, où M. de Créqui avait l'habitude d'aller. M. de Guise est reçu, traité comme M. de Créqui : les valets le prennent pour leur maître ; mais une belle dame, auprès de laquelle M. de Guise est introduit. ne s'y trompe pas, et la condition du tête à tête qu'elle accorde est que M. de Guise ignorera toujours le nom de celle qui a bien voulu le lui accorder. Au point du jour, l'heureux et malheureux jeune homme est reconduit à Paris, les yeux bandes, dans une voiture, n'emportant de son

aventure qu'une tresse de cheveux blonds. Désormais M. de Guise passe sa vie à chercher son inconnue : partout il croit la voir, partout il croit l'entendre, mais toujours elle lui échappe au moment où il se flatte de la tenir. Il achète à Crequi sa jument noire, et derechef il s'abandonne à elle; mais la jument conduit l'amoureux cavalier chez un vieil avocat, où depuis quelque temps un procès obligeait Créqui à se rendre tous les jours. Enfin, de désespoir, M. de Guise se jette au devant de la mort ; l'inconnue arrive alors et se fait connaître, mais trop tard : de Guise expire sous ses yeux. Pardon de cette esquisse informe; nous n'avons ni le temps ni le pouvoir de conter mieux une histoire que nous regardons comme un petit chef-d'œuvre. Encore une fois, le vaudeville n'est pas précisément de la même qualité. Il serait trop long et trop inutile de dire tout ce qui manque au vaudeville; il vaut beaucoup mieux lire la nouvelle, et, si la fantaisie en prend au lecteur, aller voir le vaudeville ensuite; le lecteur et le spectateur sauront par-

faitement à quoi s'en tenir, sans que le critique s'en mêle. Taigny et Mme Thénard jouent, très agréablement les rôles de Gombaud et de Mme de Navailles, que les auteurs du vaudeville ont substitués à Guise et à M11e Paulet. Nous ne voyons pas trop la raison de ce changement, non plus que de diverses autres combinaisons que la nouvelle n'a pas fournies au vaudeville. Néanmoins le vaudeville a réussi, mais pas autant que la nouvelle l'aurait fait en son lieu et place. ED. M. Frman

est ne mit la -ul

ère

à la

ise

Hộ-

elle

àla

imé

ant

ap-

ides

ans

lent

que

ces

des une doau an ner oumo-

sau

Le adons tout onomire.

aris narout

icaerour née de

tier, enres ins, es a

acs nze imer. urs

en-

iis e sa mp ent, nait

r la utes ; et en enen-

CERT

1'aceour fait alle

vu.

elle

ent

un ex-

sa int

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France